

## NATIONALITE

- ❖ Afin de prendre connaissance des documents à produire dans le cadre d'une demande d'acquisition de la nationalité belge, vous pouvez envoyer un mail à [ecbs@ganshoren.brussels](mailto:ecbs@ganshoren.brussels)  
Ou présentez-vous au service Etat Civil
- ❖ La redevance relative à une demande d'acquisition de la nationalité belge est de

	<b>2026</b>
Déclaration d'acquisition de la nationalité belge	57,80€

- ❖ Le délai est d'au moins 6 mois :
  - Au moins 4 mois : procédure propre au Tribunal de 1<sup>er</sup> Instance de Bruxelles ;
  - au moins 2 mois : gestion de votre dossier après la réception de l'avis de non-opposition.
- ❖ La transcription de votre acte de naissance dans la BAEC est obligatoire lors de la déclaration d'acquisition de la nationalité belge. La redevance relative à cette démarche est de

	<b>2026</b>
Transcription d'un acte étranger	49,20€